

Ministère du
Commerce
Extérieur

Ministère du
Commerce
Extérieur

NO. 190

14 août 1989

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

ANNONCE UNE SUBVENTION À L'UNIVERSITÉ MEMORIAL

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui qu'une subvention de 75 000\$ serait remise à la Faculté d'administration des affaires de l'Université Memorial. Cette subvention permettra à la Faculté d'internationaliser son programme d'administration et les programmes qu'elle destine aux entreprises régionales pour les aider à devenir plus compétitives à l'étranger. Elle servira en premier lieu à accorder des bourses de recherche semestrielles aux membres de la faculté, en vue de leur permettre d'élaborer de vastes composantes internationales qui seront à la fois intégrées aux cours offerts par l'université et diffusées aux entreprises de Terre-Neuve par l'intermédiaire du Centre de perfectionnement des cadres.

../2

La subvention est l'une des premières à être accordées en vertu de dispositions élargies du Programme des centres d'études en administration internationale. Ce programme est géré par le Secteur de l'expansion du commerce de Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, et il a pour but d'encourager les universités canadiennes à offrir de cours et à entreprendre des recherches dans le domaine des affaires internationales.

Le programme, lancé en 1974, comptait à l'origine quatre centres situés dans diverses universités à travers le Canada: Université de Dalhousie, Halifax; Hautes études commerciales, Montréal; Université de Western Ontario, London; et Université de Colombie-Britannique.

L'Université du Manitoba a commencé à y participer en 1983 et, cette année, des centres ont été ajoutés aux universités de la Saskatchewan et de l'Alberta. Un centre destiné à l'étude de la politique et du droit commerciaux a également été mis sur pied par l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa.

Cette année, des dispositions ont été ajoutées au programme, afin de permettre l'octroi de subventions individuelles aux universités qui ne disposent pas d'un centre, mais qui souhaitent élargir, au plan international, tant leur programme d'administration que l'aide apportée aux entreprises régionales. La subvention accordée à l'Université Mémorial a été versée dans le cadre de cette partie du programme.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Suzanne Szukits
Services des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
(613) 995-1874

David Knowles
Centres de Commerce International et opérations régionales
(613) 996-7104